



Règlement communal - Commune d'Esch-sur-Sûre

Lotissement de la parcelle cadastrale n° 617/4579, section HD d'Eschdorf, présenté par les autorités communales d'Esch-sur-Sûre.

En sa séance du 26 mars 2021 le conseil communal d'Erpeldange-sur-Sûre a pris une délibération portant adoption du lotissement de la parcelle cadastrale n° 617/4579, section HD d'Eschdorf, présenté par les autorités communales d'Esch-sur-Sûre.

Ladite délibération a été publiée en due forme.

